

Le Puy-en-Velay, le 19/03/2018

SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL
PHARMACIE A USAGE INTERIEUR

AFFAIRE SUIVIE PAR : PCN VALERIE FERREBOEUF
TEL. : 04.71.07.03.34
NOS REF. : SSSM/VF/VF/N°
VOS REF. : NOTE D'INFO 01/2018
NOTE D'INFORMATION ROUGEOLE19/03/2018

NOTE D'INFORMATION N° 2018 / 04

Objet : Recommandations concernant l'épidémie de rougeole

Rappels sur la rougeole :

La rougeole est une maladie très contagieuse due à un virus qui se transmet très facilement par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales.

- Une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes.

-Des complications dues au virus même ou à des surinfections peuvent survenir : laryngite, otite, pneumonie et, plus grave, encéphalite pouvant entraîner la mort ou de possibles séquelles. Les hospitalisations pour complications sont plus fréquentes chez les nourrissons de moins d'1 an, les adolescents et les adultes.

-La période de contagion commence 5 jours avant l'éruption cutanée et dure jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption.

Conditions de prise en charge :

Les conditions de prise en charge sont celles de la prise en charge d'une victime présentant un risque infectieux (cf procédure opérationnelle ci-jointe).

Le matériel à disposition est celui des kits sanitaires présents dans les VSAV.

Devant tout patient suspecté de rougeole (présentant une éruption cutanée fébrile caractéristique) la mise en œuvre des mesures barrières suivantes est nécessaire :

- Isoler le patient, lui faire laver les mains et porter un masque chirurgical ;
- Assurer la protection individuelle des secouristes et professionnels de santé par des mesures de protection de type « air », c'est-à-dire le port d'un masque de protection des voies respiratoires.
- Rappeler à l'entourage du patient les règles d'hygiène (solutions hydro-alcooliques)
- Aérer les zones de présence du patient car la transmission aérienne du virus reste possible jusqu'à 2 heures dans un espace clos après son départ.

Nettoyage et désinfection du VSAV :

- Aérer le vsav
- Désinfection approfondie de niveau 3

Rappel sur la vaccination :

Il est impératif que les secouristes vérifient leur propre statut vaccinal et d'immunisation.
Pour protéger les personnes qui ne peuvent être vaccinées (immunodéprimées, femmes enceintes et nourrissons de moins d'un an), la vaccination des personnes nées après 1980 (avec 2 doses de vaccin) est une mesure de prévention indispensable, les cas de rougeole survenant essentiellement dans cette tranche d'âge.



Photos éruption rougeole

**LE MEDECIN-CHEF
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE**



MÉDECIN-LIEUTENANT-COLONEL PHILIPPE DUPUY

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE**



COLONEL CHRISTOPHE GLASIAN

**DESTINATAIRES : CHEFS DE CENTRE
VOLONTAIRES**